

ORGANISATION
ASA Lozère

29/04/2023 13:52

NOTIFICATION de la Direction de Course au Concurrent N° Document DC N° : Concurrent :
Licence :
N° de course : 8Pilote : JOUVE ROMAIN
Licence : 183466-0804**DECISION**

Application article 7.5.8 : 1 ière infraction 10"

MOTIF

Départ anticipé ES2

NOTIFIE AU CONCURRENT

à Florac 29/04/2023

le Directeur de Course

BATTE Pascal

ACCUSE DE RECEPTION

Le soussigné certifie avoir été informé, au lieu, à la date et à l'heure indiquée ci-dessus, des décisions prises, ainsi que des motifs les justifiant. Il certifie avoir été informé, aussitôt après, des voies de recours.

A Florac le 29/04/2023 19 H 55

LE CONCURRENT

LE 1ER CONDUCTEUR

